

A LIRE :

- « Un projet fou pour RATSIRAKA » LOI 7/10
- "Le président RATSIRAKA s'en prend aux médias internationaux" (AFP 29/12)
- "Un député malgache condamné à 11 mois de prison" (AFP 27/12)
- "Un clandestin dans les prisons de Madagascar" (*Diario della Settimana in Courier International* 7/12)
- "Bataille de la terre sur la Grande Ile" (*Madagascar Tribune in Courier International* 12/10)
- « Manifestations interdites » (AFP 12/01).

POLITIQUE INTERIEURE

*** AFFAIRES & MAGOUILLES :**

Le personnel de la société *Transports et travaux aériens de Madagascar* (détenue à 43 % par *Air Madagascar*) dénonce les retards de salaires et autres non-paiements d'avantages. Les difficultés financières de la TTAM seraient en partie dues aux impayés de la *Sonovam* dont le gérant est le fils du président. (LOI 16/09)

Une société enregistrée en Irlande, dont la réputation sulfureuse des dirigeants n'est plus à faire, loue des séries de numéros téléphoniques à Telecom Magalasy pour des services audio à caractère pornographique ou de jeux. Les Comores avaient refusé. (LOI 23/09)

Le ministre de la Jeunesse & sports et celui de la Sécurité publique sont en compétition pour le poste de président du Comité olympique malgache... et des crédits qui lui sont attachés (LOI 30/09)

Controverse au sujet d'une société française de transitaires, à qui le ministre des Transports a accordé le droit de récupérer les taxes (au nom du gouvernement) sur des marchandises importées. Comment contrôler l'exactitude des recettes, puisque cette firme est juge et partie ? (LOI 7/10)

*** POLITIQUE & ELECTIONS PROVINCIALES**

Le Conseil national électoral, un organisme de 7 membres créé en 1992, n'a toujours pas obtenu le budget nécessaire à son fonctionnement alors qu'il devrait déjà siéger pour préparer les élections provinciales du 3 décembre. Le CNE a notamment pour tâche de garantir le sérieux de la réalisation des listes électorales, le bon déroulement de la campagne, le partage correct des temps d'antennes entre les candidats, l'octroi de l'agrément aux observateurs. Le ministère de l'Intérieur joue-t-il la montre ? (LOI 28/10)

Elections le 3 décembre (à la proportionnelle) des conseillers qui devront à leur tour élire les gouverneurs des 6 futures provinces autonomes de l'île. L'opposition, rejointe par de nombreuses organisations de la société civile, n'a cessé de dénoncer cette décentralisation : elle demande le report du scrutin, prône l'abstention ou le boycott (AFP 13/11)

Le président RATSIRAKA donne parfois l'impression de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier pour ces élections, puisque certains de ses proches se retrouvent candidats sur des listes indépendantes. Notamment des administrateurs de la Banque de la Solidarité de Madagascar (BSM), une banque locale privée dont l'un des principaux actionnaires est sa fille SOPHIE. (LOI 18/11)

Le divorce entre les deux vices-présidents de l'AKFM-Renouveau prend d'autant plus d'importance que tous deux sont membres du gouvernement. (LOI 18/11)

Le développement économique, les secteurs sociaux, de l'éducation et de la santé relèveront de la compétence exclusive des membres du Conseil de gouvernement, dont les ressources proviendront de transferts du budget général de l'Etat, de la répartition du produit national et de la perception d'impôts locaux. L'élection d'un exécutif local pourraient, selon ses partisans, constituer un remède au manque de sens des responsabilités politiques et à la corruption. Selon ses détracteurs, ce système ne peut qu'aggraver la pauvreté de la population, par la prolifération de "tyrannaux locaux". 336 postes sont à pourvoir. 253 partis et formations politiques dont 70 % indépendantes présentent des candidats. Quel crédit accorder à ce vocable d'indépendant ? Selon un sondage, 95 % des habitants de la capitale estiment que les hommes politiques ne reflètent pas les

préoccupations de la population et qu'ils ne défendent que leurs intérêts personnels. L'opposition dénonce les candidatures "indépendantes" qui, selon elle, émaneraient du pouvoir. Seuls l'AREMA et Leader Fanilo ont une envergure nationale, avec des listes dans la quasi totalité des circonscriptions ; les autres sont marquées par un caractère local, pour ne pas dire ethnique. La campagne se déroule dans le calme et dans l'indifférence générale. L'influent Conseil chrétien des églises de Madagascar (FFKM) a appelé au boycott. Cette élection constitue également un test politique pour le président RATSIRAKA, à un an des présidentielles pour lesquelles il n'a toujours pas annoncé s'il briguerait ou non un 5^{ème} mandat (AFP 30/11)

L'Arema a gagné les élections provinciales dans les grandes villes, à l'exception de la capitale où le parti de l'ex Premier Ministre N. RATSIRAHONANA a maintenu sa suprématie. Le taux de participation a été très faible (30 % à Tana) (AFP 5/12)

*** L'AFFAIRE DU PONT FLOTTANT**

Les autorités ukrainiennes ont refusé de confirmer ou de démentir la vente du fameux pont flottant. En tout état de cause, il s'agirait de matériel militaire réformé qui ne coûterait pas plus de 10 000 dollars, son prix à la ferraille. (AFP 27/12)

Le président RATSIRAKA dénonce les ingérences étrangères dans les affaires intérieures malgaches ; il faisait référence aux communiqués du sénateur-maire français CHRISTIAN DEMUYNCK, prenant la défense du vice-président de l'AN (AFP 12/01)

RELATIONS INTERNATIONALES

*** AFRIQUE :**

Il existe 15 établissements scolaires français à Madagascar, écoles primaires et lycées, dans les 5 principales villes du pays. Ils accueillent 6 395 élèves et 447 enseignants, pour la plupart Malgaches. La consigne d'une « journée écoles mortes » destinée à adhérer au « mouvement mondial de défense de l'enseignement français à l'étranger » a été largement suivie, (AFP 24/11 & 13/12)

VIE SOCIALE & ECONOMIE - DROITS DE L'HOMME

*** ECONOMIE**

Les contrôles du FMI sur les comptes publics et les réformes à engager soulignent le non-respect des engagements pris par le gouvernement : recettes fiscales insuffisantes, rémunération des hauts fonctionnaires... Les résistances à la réforme de la fonction publique sont telles que pas un seul texte prévu pour être adopté au Parlement n'est encore prêt au niveau de l'exécutif gouvernemental. (. (LOI 23/09) Un rapport d'experts dresse la liste des pratiques étatiques à améliorer, notamment le contrôle des marchés publics, le renforcement des effectifs des inspecteurs et de la Cour des comptes. (LOI 2/12) Un rapport d'audit international, demandé par l'Union Européenne, conclut également à des irrégularités dans les dépenses publiques, sans conclure à des détournements de fonds. Certains parmi les créanciers importants et discrets de Madagascar (Lybie, Irak, Russie) semblent avoir fait des efforts importants ces derniers temps, sans doute pour aider la Grande Ile à accéder (l'année prochaine ?) à l'initiative de réductions de dettes pour les pays les plus pauvres. (LOI 7/10)

Le représentant de la société réunionnaise *Sucrieries Bourbon* quitte Antananarivo. Cela faisait un bon moment que plusieurs dirigeants malgaches, dont le maire de la capitale, n'appréciaient pas que la société soit représentée par un non-Malgache (LOI 14/10)

Le Conseil d'administration d'*Air Madagascar* échafaude des stratégies afin d'échapper à *Air France* lors de sa future privatisation. (LOI 21/10 & 18/11)

Une délégation de patrons français vient, au nom du MEDEF, s'informer auprès des autorités malgaches des progrès accomplis depuis la visite de la précédente mission (15 mois) pour sécuriser les investissements étrangers à Madagascar. Avec 600 entreprises déjà installées dans le pays, dont 350 en participation et 148 filiales, la France représentait 65 % du stock des investissements étrangers en 1998. (AFP 24/10 & LOI 21/10)

Sous la pression des armateurs, et même des pays voisins comme Maurice, l'application d'une nouvelle redevance sur les flux maritimes a été reportée sine die (LOI 4/11)

L'AFD suspend un crédit destiné aux aéroports malgaches, faute d'avancement dans le projet (LOI 11/11)

Allègement de la dette pour les pays les plus pauvres : la Grande Ile va voir son fardeau se réduire de 1,5 milliard \$: le service de la dette va tomber de 25 % en 1999 à 10 % puis 6 %. (AFP 22/12)

*** MALADIES & AUTRES CALAMITES**

Madagascar figure parmi les 24 pays (dont 18 en Afrique) qui connaissent de « graves difficultés » pour nourrir leur population, selon le rapport de la FAO intitulé « l'insécurité alimentaire dans le monde ». (AFP 16/10)

Plus de 20 000 enfants et 35 000 adultes auront besoin d'une aide alimentaire dans la région de Taomasina, une des plus riches de l'île. C'est la conséquence du cyclone Eline, qui a détruit fin février les cultures (AFP 27/11)

*** DROITS ET LIBERTES PUBLIQUES**

Le président RATSIRAKA a manifesté sa mauvaise humeur contre tous ceux qui voudraient lui donner des leçons de démocratie. Il visait surtout les organisateurs de *Safidy* (Etats généraux de la démocratie) qui ont rédigé un rapport sur leur pays. Il a été réalisé sur la base d'un sondage dans lequel 41 % des 1 550 personnes interrogées estimaient ne pas vivre en démocratie, et 60 % que la bonne gouvernance n'existait pas à Madagascar. (LOI 30/09)

Naissance d'un *Centre d'arbitrage et de médiation* (actuellement sans locaux ni coordonnées téléphoniques sur place) appuyé par l'USAID. Il se veut un lieu de droit privé, destiné à solutionner les contentieux commerciaux dont il sera saisi par des sociétés désireuses d'éviter le recours à une justice malgache lente et corrompue (LOI 14/10)

Création d'un portail internet sur la Grande Ile : HomeViewMadagascar.com (LOI 30/09)

Une responsable du Haut Commissariat aux DH est prise en filature par les services secrets, notamment lors de sa rencontre avec des leaders de l'opposition. Elle avait dénoncé les retards de Madagascar sur une quinzaine de réglementations internationales. (LOI 16/12)

L'incarcération du vice-président de l'Assemblée nationale pour « offense au chef de l'Etat et diffusion de fausses nouvelles » constitue un coup de semonce du pouvoir contre ceux qui accusent le président et sa famille de corruption. Les premiers journalistes ayant relaté les propos de JEAN-EUGENE VONINAHITSY ont été entendus par la police. (AFP 22/12)